



Installation d'un interphone

Par **krystyne**, le **22/04/2011** à **20:00**

Bonjour, rnje loue un rez de villa depuis 2 ans; rnma propriétaire, qui vit au dessus, veut fermer le portillon que j'utilise (elle m'interdit d'utiliser le portail qui est pour elle) et y installer un interphone car elle ne supporte pas que les personnes qui viennent me voir entrent directement sans sonner avant!! rna-t-elle le droit de le faire? rnsi oui, a t'elle le droit de me demander de participer aux frais? rnmerci, de votre réponse rnkrys

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **21:20**

oui, elle en a le droit rnnon, elle ne peut pas vous le faire payer